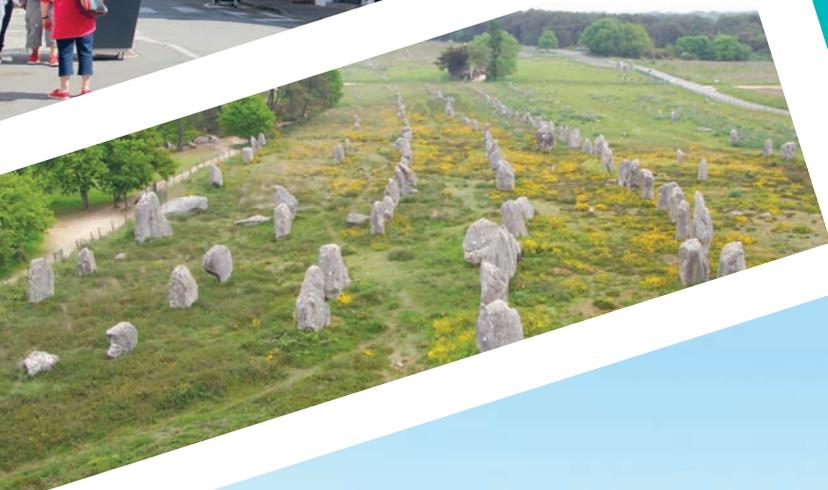


CARNAC MAGAZINE



DOSSIER SPÉCIAL



ÉTÉ 2015

Budget 2015
p. 4

L'évènement
Skédanoz
p. 8

Midi en France
p. 9

Guide pratique
de vos vacances
p. 10



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

■	Edito en français et breton.....	p.3
■	Vie municipale.....	p.4-9
■	Dossier : Un été serein à Carnac !.....	p.10-13
■	Forum.....	p.14
■	État civil.....	p.15
■	Retour en images.....	p.16

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL)

Le PPRL, en cours de finalisation, aura un impact sur l'ensemble de la population carnaoise. Retrouvez toutes les informations sur ce dossier essentiel dans notre supplément, en page 8 de ce magazine.

VOS RENDEZ-VOUS FESTIFS DE L'ÉTÉ

La Ville vous donne rendez-vous les **14 juillet** et **14 août** prochains pour **deux feux d'artifice** tirés au-dessus la Grande-Plage de Carnac, depuis le môle Est de la base nautique de Port-En-Drô. Découvrez les autres animations de l'été dans **l'agenda estival encarté dans ce magazine**. Cet agenda remplace le « Carnac s'anime ! » que vous retrouverez à compter du mois de septembre dans vos boîtes aux lettres avec le Carnac Magazine et la lettre d'informations « Carnac Echos ».



ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Depuis de longs mois, l'État tente d'imposer à la commune de Carnac un Plan de Prévention des Risques Littoraux ou PPRL. Un PPRL est un outil réglementaire destiné à protéger les personnes et les biens contre le risque d'une submersion marine. Cette perspective serait parfaitement légitime et même louable si les services de l'État, au terme d'une conjugaison outrancière du principe de précaution, n'adoptaient pas une position dogmatique et complètement déconnectée des réalités de notre territoire. Alors même que les études menées par des experts reconnus mandatés par la commune concluent à une évaluation du risque beaucoup moins important que voudraient nous le faire croire certains services de l'État, ceux-ci refusent catégoriquement de se rendre à la raison et persistent dans une approche autoritaire imposée au terme d'un simulacre de concertation avec notre commune. Ce « diktat » fait peser sur Carnac et tous ses habitants, qu'ils soient à la plage, au bourg ou en campagne, une très lourde menace économique et patrimoniale qui risque de briser pour longtemps le dynamisme et l'attrait de notre commune.

Cette situation se répète malheureusement sur l'ensemble de la façade atlantique où d'autres communes, comme l'île de Ré ou Oléron, se battent pour refuser l'inacceptable. Carnac se défendra avec la même vigueur, non pas pour refuser le principe d'un PPRL mais pour qu'il soit en phase avec la réalité du risque. C'est d'ailleurs le sens même de la loi, qui prévoit une prise en compte des caractéristiques d'un territoire, et non une application dogmatique et irréaliste telle qu'on nous la propose aujourd'hui.

Personne n'est plus attaché que moi à la sécurité des Carnacois, mais soyez assuré que la municipalité se battra de toutes ses forces face au rouleau compresseur de l'État afin de conjuguer prévention, protection et épanouissement économique de notre commune. Dans cette optique, Carnac aura besoin, dans les semaines qui viennent, de la mobilisation de l'ensemble de ses habitants. Je sais que je peux compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagiz ker,

A-c'houde miziadoù hir e klask ar Stad bountiñ ur Steuñv dizarbenn riskloù an arvor (SDRA) àr gumun Karnag. Un SDRA zo ur benveg reoliek a zo e bal gwareziñ ar madoù hag an dud diouzh ar riskl da vout beuzet gant ar mor. Reizh-kaer eo an dra-se, ha meulet e c'hellhe bout mEMP, ma ne vehe ket re strizh servijoù ar Stad, a ya re bell gant ar bennaenn diwall, hag int distag-krenn diouzh gwirionez an traoù en hor c'hornad-bro. Ar studi graet gant arbennigourion anavet, diàr c'houlenn ar gumun, a gav emañ kalz bihanoc'h ar riskl evit ar pezh a faot da lod a servijoù ar Stad hor lakaat da grediñ, mes int-i a nac'h groñs asantiñ d'an dra-se hag a zalc'h d'o galloud, goude ur meni kendiviz gant hor c'humun. Ponner-bras eo ar bec'h a laka an « diktat » -se àr Karnag ha razh an annezidi, ha pa vehent àr an aod, er vourc'h pe àr ar maezoù : ur bec'h àr an ekonomiezh hag àr ar glad an hini eo, ha gantañ e vehe torret e-pad pell, moarvat, lusk ha dedenn hor c'humun.

MEMP mod e vez graet, siwazh, a-hed aod ar Mor atlantel, ma stourm kumunioù arall, evel inizi Ré pe Oléron, evit nac'hiñ ar pezh n'heller ket degemer. Gant ar mEMP nerzh em zifenno Karnag ; n'eo ket evit nac'hiñ ar soñj ag un SDRA, met evit ma vehe diouzh ar riskl gwir. Ster al lezenn an hini eo pa ziviz hounnezh e vo dalc'het kont a berzhioù an tiriadoù ha n'eo ket ma vo lakaet da dalvout en ur feson strizh ha diwirion evel ma kinniger deomp hiziv.

N'eus den ebet prederietoc'h evidon gant surentez karnagiz, mes bezit sur e stourmo kalet ar c'huzul-kêr a-enep rouler friker ar Stad evit dalc'hiñ an diarbenn, ar gwareziñ hag ar bleuñviñ ekonomikel en hor c'humun. Dober he do Karnag a razh he annezidi evit er gober er sizhuniadoù da zonet. Gouiët a ran e c'hellan kontiñ àmoc'h, evel ma c'hellit-c'hwi kontiñ àrnin.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

FINANCES LOCALES



Dans un contexte économique difficile avec des dotations de l'État en baisse, la gestion du budget de la commune est un exercice qui se révèle de plus en plus compliqué. L'enjeu est de maintenir dans ce contexte un niveau de service public aux usagers à la hauteur de la commune.

Les recettes subiront une baisse importante en 2015

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) - qui est la principale recette versée par l'État -, la contribution au redressement des finances publiques de la France, l'activité du Casino Barrière ainsi que les droits de mutations auront un impact direct sur le budget de l'année 2015 et les années suivantes.

En parallèle, le désengagement de l'État dans de nombreux domaines (réforme des rythmes scolaires, transfert de compétence de l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015, sécurité des établissements publics, etc) engendre de nouvelles dépenses qu'il faut assumer.

La commune de Carnac résiste bien aux effets de la crise

La commune poursuit sa politique de désendettement afin de disposer d'une trésorerie lui permettant de financer un programme d'investissement structurant et ambitieux. Pour y parvenir, la municipalité a défini plusieurs principes fondamentaux sur lesquels elle s'appuie :

Capacité d'Autofinancement

2 Millions d'€uros

Cette Capacité d'Autofinancement (CAF) forte lui permet de limiter le recours à l'emprunt pour financer ses investissements.

Investissement pour la commune

24 Millions d'€uros sur 5 ans

6 Millions d'euros seront affectés à l'investissement de renouvellement (voirie, mobilier, restaurant scolaire, outils de communication modernes), 18 Millions d'euros à l'investissement structurant (rénovation urbaine).

Dettes globale

10 Millions d'€uros maxi

Actuellement, elle est de 6 Millions d'€.

Ratio Dette/Capacité d'Autofinancement

5 années maximum

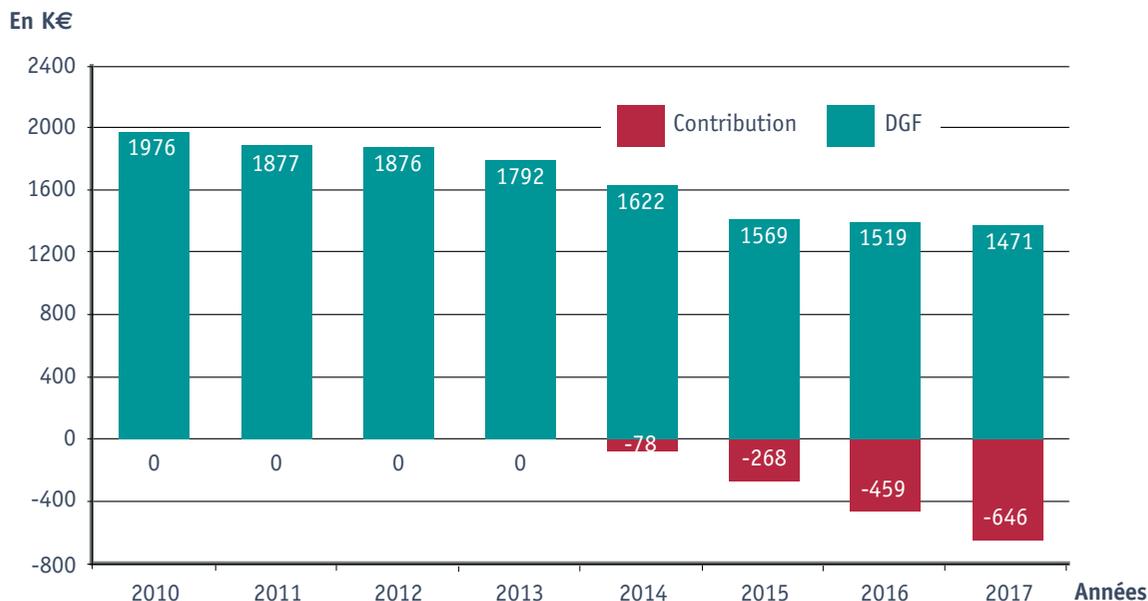
Signe de la bonne santé financière de la commune, il indique le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de la CAF y était consacrée. Elle est actuellement de 2,12 années.

UN BUDGET DE 19 MILLIONS D'EUROS

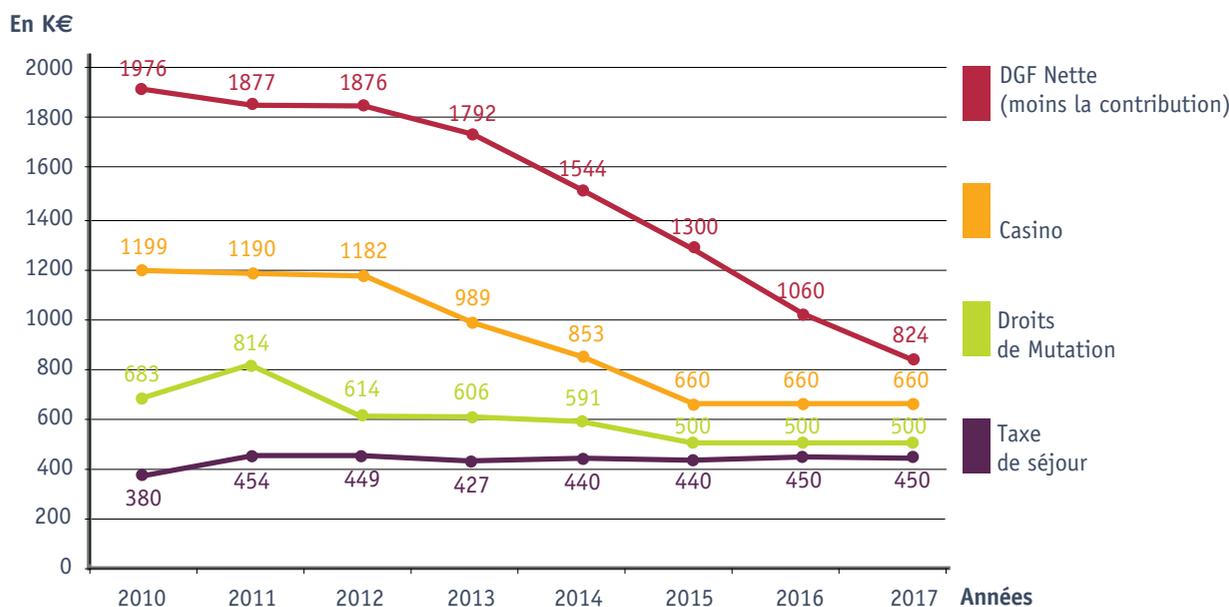
Le budget de la commune, c'est 19 163 000 € dont 13 millions en fonctionnement et 6 millions en investissement. La commune a dégagé en 2014 un excédent global de 3 475 000 € dont une partie permet de financer l'investissement.

Le budget prévisionnel 2015, dans une logique de gestion rigoureuse, prévoit une diminution des charges de 3,31 %, avec des recettes en forte diminution.

Une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et une contribution au redressement des finances publiques qui impactent le budget



Des recettes en baisse



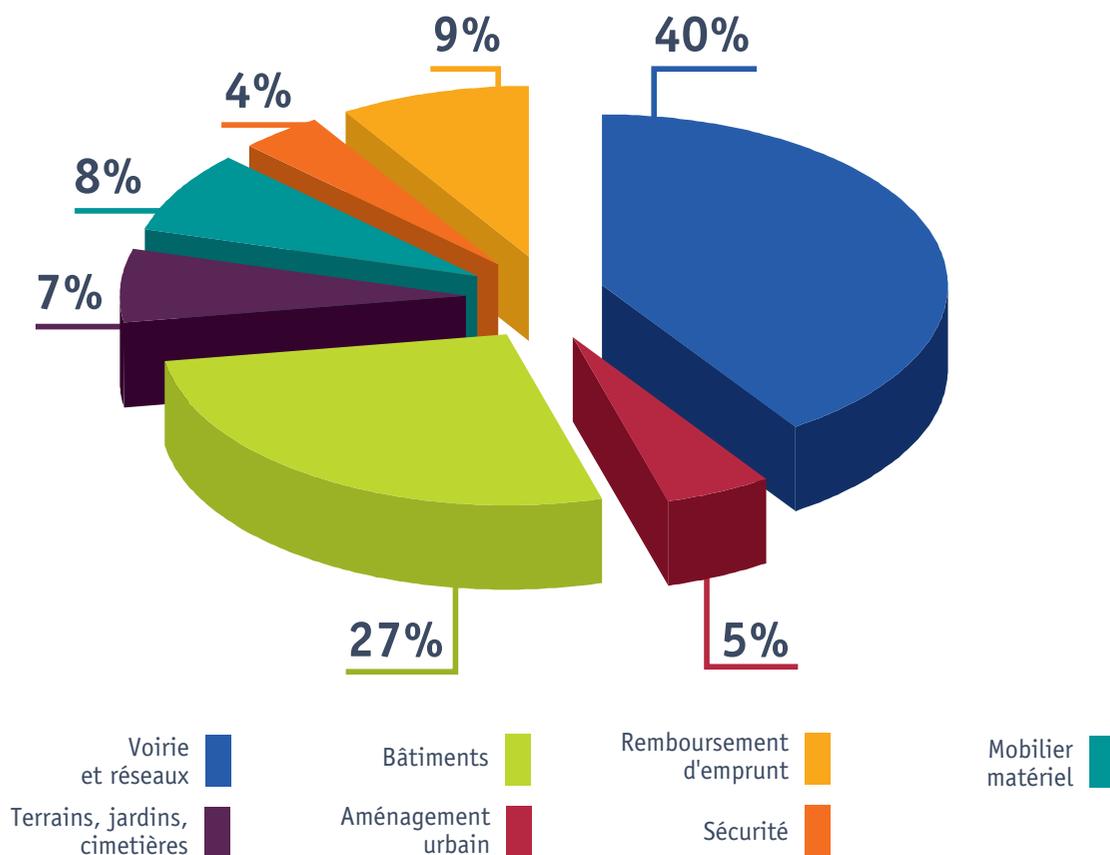
Pour le Casino ceci s'explique notamment par l'ouverture de nombreux établissements concurrents dans le Morbihan. La morosité économique globale explique quant à elle la baisse des droits de mutations.

La perte cumulée sera de 3 557 000 € entre 2010 et 2017 avec la contribution au redressement des finances publiques. ■

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

Malgré ces contraintes, la politique d'investissement reste ambitieuse avec un budget de 24 millions d'euros sur 5 ans.

En 2015, le budget d'investissement (6 074 000 €) se décompose comme suit :



Près de 40 % du budget est ainsi consacré à l'amélioration des voiries communales dont l'avenue des Druides, la rue Saint-Cornély ou encore les voiries en campagne ou les sentiers. 27 % sont affectés aux bâtiments dont l'Office de tourisme, le restaurant scolaire ou les toilettes publiques. La sécurité

(4 %) recouvre la vidéo protection et la mise en place d'un Plan communal de sauvegarde. Quant à l'appellation « terrain » elle regroupe, par exemple, les travaux du terrain de sport ou encore du cimetière.

Des taux d'imposition inchangés en 2015

La Taxe d'Habitation	10.80 %
La Taxe Foncière Bâti	14.89 %
La Taxe Foncière non Bâti	22.59 %



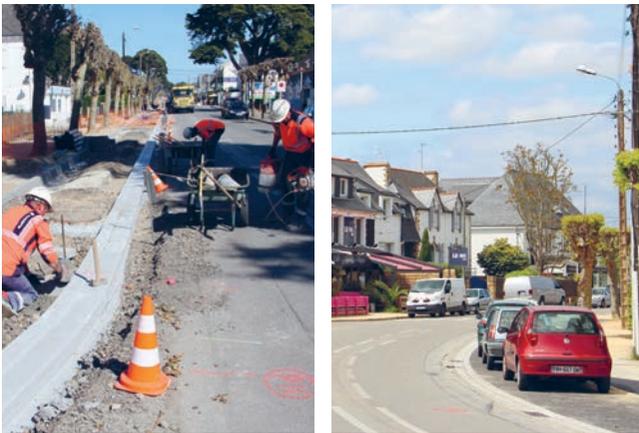
CARNAC SOUS UN NOUVEAU JOUR

Carnac est une destination attractive. Qui dit attractivité dit aussi aménagement du territoire à la fois pour ses résidents à l'année ou secondaires, mais aussi ses visiteurs. C'est dans cette perspective que des travaux d'envergure portant sur de nombreux secteurs commerciaux : rue Saint-Cornély, avenue de l'Atlantique (réseaux eaux), avenue des Druides ont été lancés, en concertation, dès cette année 2015.

La commune se dote également d'une marque de territoire afin d'affirmer son identité et de rendre ses atouts encore plus visibles et lisibles.

Enfin, elle soutient des actions et animations novatrices qui mettent davantage en lumière la richesse exceptionnelle du patrimoine carnacois.

L'avenue des Druides a fait peau neuve



Le secteur de la plage, comprenant l'avenue des Druides, l'avenue Miln et le boulevard de la Plage est l'un des pôles d'attractivité commerciale de la commune. Il fait l'objet d'un ambitieux projet de rénovation urbaine. Ce projet devant être appréhendé de manière globale, ce qui suppose des délais plus importants, des premiers travaux de surface ont été conduits avenue des druides afin de la rendre plus qualitative et attractive. Réalisés en 3 tranches en avant saison, ils ont été effectués dans un calendrier contraint afin de tenir compte de la problématique des commerçants : **débuter les travaux avant le démarrage de la pleine saison.** L'objectif est atteint : les travaux réalisés par Eurovia, d'un montant de 500 000 €, comprenant notamment la création d'un nouveau revêtement, ont permis de créer une ambiance d'achat plus agréable, plus harmonieuse et sécurisée afin de bien démarrer la saison estivale.

La rénovation du bourg est en marche

La redynamisation du bourg de Carnac s'inscrit dans un schéma d'aménagement global. **Première étape de cette rénovation, la rue Saint-Cornély** a fait l'objet de plusieurs réunions publiques.

- **Rue Saint-Cornély : plusieurs phases de concertation avant des travaux à l'automne**



C'est à l'issue de trois réunions publiques durant lesquelles les cabinets Quarta et Minier ont présenté le projet et ses composantes (sens de circulation, matériaux...) que le dossier de consultation pour l'aménagement de la rue Saint-Cornély a été lancé.

La participation de la population et les échanges ont permis d'aboutir à un projet de **requalification de la rue Saint-Cornély** qui intègre l'aménagement de la voie, le traitement des stationnements et des espaces de circulation piétonne. Les problématiques des usagers, qu'ils soient résidents ou commerçants, ont été abordées et prises en compte dans la mesure du possible, certains aménagements étant contraints techniquement.

Les travaux devraient débuter à l'automne.

- **La rue Saint-Cornély, l'un des poumons économiques de Carnac**



L'installation de nouvelles enseignes est le premier signe d'une reprise en main du bourg par ses commerçants. Conjuguée aux travaux à venir, la dynamique commerciale initiée n'en sera que plus profitable à Carnac. ■

L'habitat accessible se développe : création de plusieurs logements en plein bourg



La requalification du bourg, c'est aussi redonner toute sa place à l'habitat et permettre à des familles de s'installer au sein de notre commune. La construction par la commune de près de 200 logements en accession à la propriété à Belann et Bellevue, et la création de 7 logements Place de la Chapelle (photo ci-dessus), qui ont bénéficié du dispositif du Pacte HD soutenu par la commune, en sont les premiers exemples.

Les règles de construction pour l'avenir se précisent : bientôt un Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Les Carnacois sont venus nombreux assister à la réunion publique du 30 avril dernier.

Véritables outils d'aménagement du territoire, les composantes du **PLU** et les contraintes réglementaires qui l'impactent ont été présentées aux personnes publiques associées et aux carnacois au mois d'avril.

Pour optimiser l'urbanisation de Carnac, le **PLU** doit dessiner une typologie des tissus bâtis existants, évaluer les nouveaux besoins et identifier le potentiel foncier et immobilier disponible. Les secteurs de future urbanisation devront également être priorités et faire l'objet d'orientations d'aménagement. Il sera soumis à **enquête publique à l'automne 2015**. Retrouvez le dossier complet **PLU** sur www.carnac.fr

Des actions mettent en lumière le patrimoine exceptionnel de la commune

« Skédanoz » : l'évènement à ne pas manquer en juillet !

Jetez un regard nouveau sur notre patrimoine mégalithique à l'occasion de « Skédanoz », « nuits scintillantes » en breton, tous les jeudis et vendredis de juillet à partir du 9.



- **Au crépuscule**, au sein des Alignements du Ménéac, accompagné(e)s d'un guide du Centre des Monuments Nationaux (CMN), **allez à la rencontre de conteurs qui feront de votre visite des menhirs... une visite légendaire !** Réservation : carnac@monuments-nationaux.fr ou 02 97 52 77 95. Tarif plein 8 euros, tarif réduit 3 euros.
- La nuit tombée, **venez découvrir les mégalithes sous un nouveau jour à travers une chorégraphie de lumière** : grâce à des représentations de 20 min, entre 22h30 et minuit, les alignements du Ménéac vont être mis en lumière pour vous faire découvrir l'histoire des premières architectures monumentales de l'humanité. Gratuit
- Au sein de la chapelle de la Congrégation, dans le bourg de Carnac, plongez, grâce au **Naexus 2.0**, dans plus de 7 000 ans d'histoire grâce à un écran géant immersif présentant les mégalithes du Morbihan grâce aux technologies les plus récentes en matière de numérisation 3D. Gratuit.
- Découvrez l'âme des menhirs et dolmens à travers **une exposition photographique urbaine d'Eric Frotier de Bagneux** présente dans toute la Ville. Accès libre et gratuit. **Evènement reconnu « International Year Of Light 2015 » par l'ONU et l'UNESCO**, porté par l'association Paysages des Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan, en partenariat avec la Mairie de Carnac, le Musée de Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux et l'Union Commerciale de Carnac. Informations : www.skedanoz.fr et facebook.com/Skedanoz

Belle récompense pour le Musée de Préhistoire



Le Musée de préhistoire vient de se classer 35^e sur les 130 musées des communes de moins de 20 000 habitants. Une belle récompense pour sa directrice, Emmanuelle Vigier, et toute son équipe.



« Un **Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)** se doit d'être juste et équilibré. »

Olivier Lepick, Maire de Carnac.



PPRL de Carnac

TOUS MOBILISÉS POUR PROTÉGER SANS ASPHYXIER

Le 29 mai 2015, le Maire de Carnac, Olivier Lepick, reçoit, en présence de conseillers municipaux et de représentants d'associations locales, le soutien d'élus du département : K. Bellec, Conseillère départementale ; O. Cojan, Président de la Mission Locale à Auray et 1^{er} Adjoint au Maire de Brech ; G. Dufeigneux, Conseiller départemental ; J. Dumoulin, Maire d'Auray ; E. Gouello, Adjointe au Maire à Locol-Mendon ; F. Goulard, Président du Conseil départemental ; J.-F. Guézet, Maire de la Trinité-Sur-Mer ; B. Hilliet, Maire de Quiberon ; M. Jalu, Président du Syndicat Mixte du Pays d'Auray et Maire de Plumergat ; M. Jeannot, Maire de Locmariaquer ; M.-J. Le Breton, Conseillère départementale ; F. Le Cotillec, Maire de St-Philibert ; J.-L. Le Tallec, Maire de Ploëmel ; G. Pierre, Conseiller départemental et Maire de Plouharnel ; P. Le Ray, Député de la 2^e circonscription du Morbihan et Président d'AQTA ; D. Riguidel, Maire d'Erdeven ; G. Thépaut, Adjoint au Maire de Vannes etc.

LES ACTEURS LOCAUX SE MOBILISENT POUR AFFINER LE PPRL



« La concertation est un préalable indispensable à la construction d'un PPRL réfléchi et cohérent. »

Olivier Lepick, Maire de Carnac. »

LE TRAVAIL DES ACTEURS

Depuis la prescription du **PPRL** fin 2011, la commune, en concertation avec les acteurs locaux, a ainsi :

- 1. fait réaliser des travaux de défense contre la mer** : réhaussement du muret de Port-En-Drô et de Port Bagheu ;
- 2. soulevé la particularité du cordon dunaire de Carnac-Plage** : l'État a confirmé la résistance de ce cordon par la présence d'un stock sédimentaire important ;
- 3. transmis à l'État des relevés topographiques précis de Carnac** (l'État se basant jusqu'à présent sur les relevés satellitaires LIDAR) ;
- 4. demandé au cabinet CIBLES ET STRATÉGIES une étude visant à montrer le poids économique du secteur de la Plage sur le territoire communal et départemental** ;
- 5. demandé au cabinet ARTÉLIA de mener une étude complémentaire sur la brèche Ouest de Port-En-Drô** identifiée par les services de l'État.

LE BLOCAGE

L'État refuse de prendre en compte l'étude sur la brèche Ouest de la Grande-Plage réalisée par le cabinet Artélia pour le compte de la commune.

Le Maire a donc sollicité un rendez-vous au Ministère de l'Écologie qu'il a obtenu le 8 janvier dernier. Plutôt concluant, celui-ci a débouché :

- sur un report possible du délai d'approbation du **PPRL** en juin 2016 ;
- sur l'organisation d'une réunion d'experts le 12 février permettant aux cabinets spécialisés de la commune et de l'État de confronter leurs études pour livrer ensemble leurs conclusions.

Finalement, lors du **COPIL** du 22 mai, nouveau rebondissement :

- l'État annonce la finalisation du **PPRL** au 16 juin 2015 : accélération du calendrier ;
- aucun compte-rendu sur cette réunion technique du 12 février n'a été communiqué à la commune.

Le 29 mai dernier, des élus et personnalités du Morbihan se sont joints aux acteurs locaux de Carnac pour témoigner à l'État la nécessité d'affiner son modèle en intégrant les spécificités locales (cf photo de couverture).

LES ACTEURS LOCAUX SE MOBILISENT POUR AFFINER LE PPRL



« Le PPRL de Carnac est un problème morbihannais, c'est aussi un problème national. François Goulard, Président du Conseil Départemental, Ancien Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer. »

LES AVANCÉES

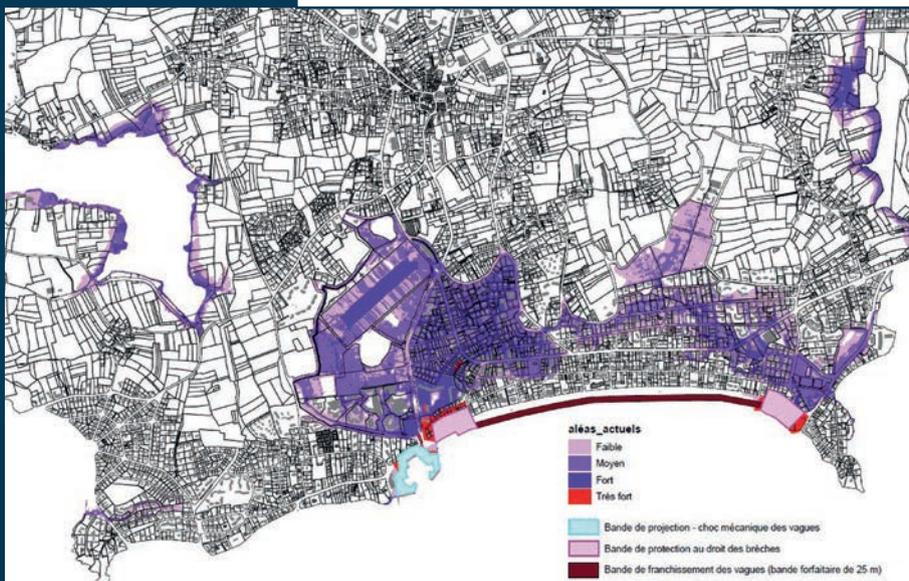
1. **RETRAIT** de 3 brèches sur 5 sur la Grande-Plage de Carnac : l'État intègre désormais, dans son modèle de calcul, la méthode américaine dite FEMA plus précise.

2. **ASSOUPPLISSEMENT** des cartes avec l'intégration des **données topographiques** plus précises fournies par la commune.

3. **ASSOUPPLISSEMENT** des cartes d'aléa : dans le cadre d'un évènement majeur, **les scénarii imaginés par l'État ne peuvent être simultanés** (le vent ne pouvant arriver à la fois du Sud-Ouest et du Sud-Est).

4. **ASSOUPPLISSEMENT** du zonage réglementaire par la **création d'une zone intermédiaire d'aléa** (carte page 8) dans laquelle les contraintes urbanistiques sont allégées.

Nouvelle carte d'aléa après intégration par l'État de relevés topographiques précis de Carnac



Pour suivre l'actualité du PPRL, rendez-vous page 8 de ce document.



« Carnac est une
des locomotives touristiques
de notre communauté de
communes.

Philippe Le Ray, Député du Morbihan,
Président d'AQTA. »

QUELS IMPACTS SUR LE TERRITOIRE ?

Impacts urbain, démographique, sociologique, économique : par une application déraisonnable du principe de précaution, un PPRL peut figer l'avenir de tout un territoire.

Des contraintes urbanistiques drastiques et complexes

Les zones d'urbanisation situées en risque de submersion marine vont être contraintes par **des prescriptions urbanistiques drastiques portant tant sur les nouvelles constructions, que sur les modifications et évolutions des bâtiments existants** (*aménagement, extensions, etc.*). En effet, le **PPRL**, avec son zonage et son règlement, va être intégré au **PLU** (*cf le dossier de CARNAC MAG n°46*) et va donc augmenter la complexité réglementaire. Les habitations situées en zones de risque subiront nécessairement de grosses difficultés sur les possibilités de vente, de succession ou de donation.

Un bassin d'emplois et un pôle d'attractivité menacés

A ce jour, le secteur de Carnac-Plage, poumon économique du territoire, est particulièrement ciblé. La survie d'un bassin d'emplois majeur est en jeu. De par l'importance des acteurs économiques situés dans la zone de risque, c'est toute l'attractivité de Carnac qui se joue et, au-delà, l'équilibre financier d'une commune.

Une fiscalité impactée

Moins d'activités sur Carnac, c'est moins d'entrées fiscales : pour la commune (*taxes de séjour, droits de mutation, recettes du Casino...*), **pour le Conseil départemental et la communauté de communes AQTA** (*taxe foncière, taxe d'habitation, etc.*), **pour l'État** (*TVA collectée, etc.*)...

DES QUESTIONS

Une fois arrêté et définitivement approuvé, le **PPRL** s'imposera à tous. Mais il soulève déjà de nombreuses questions :

- si ma famille s'agrandit, pourrais-je faire réaliser l'extension de ma maison ?
- la valeur de ma résidence peut-elle se déprécier ?
- je tiens un commerce à Carnac, côté plages. Pourrais-je changer d'activité commerciale ?
- pourrais-je accroître la capacité d'accueil de mon hôtel ?

Pour suivre l'actualité du PPRL, rendez-vous page 8 de ce document.





QU'EST-CE QU'UN PPRL ?

L'APRÈS XYNTHIA

Tirer les leçons du passé

Suite à la tempête **Xynthia** de février 2010, l'État a mis en place des **PPRL**.

Ces plans de prévention sont des **outils réglementaires** et s'appuient sur **une estimation** du risque de submersion marine pour les territoires.

Ils engendrent des **contraintes urbanistiques** dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité sur ces mêmes territoires.

Le **PPRL** comprend :

1. La carte des aléas
2. La carte des enjeux
3. Le zonage et le règlement correspondant au niveau de risque estimé.

L'ÉTUDE DU RISQUE

Du général... au particulier

Le risque est évalué par l'État d'après **une méthode commune à toutes les côtes françaises**.

Mais afin d'adapter le **PPRL** aux réalités du territoire, les acteurs locaux sont associés à son élaboration à travers la création d'un comité de pilotage (**COFIL**) conformément à **la circulaire du 27 juillet 2011**.

Une fois finalisé, le PPRL :

- est annexé au **PLU** ;
- complète le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui recense les actions à mener par les acteurs locaux en cas de risques technologiques, sanitaires ou naturels (*ex : submersion marine*).

LE **COFIL** DE CARNAC, créé suite à l'arrêté de prescription du **PPRL** (décembre 2011), comprend 9 élus carnacois dont le Maire, et des représentants de quatre associations locales : Carnac Marnage, Amis de Carnac, Amis du Littoral, Union Commerciale de Carnac.

LEXIQUE

AQTA : Auray-Quiberon-Terre-Atlantique.

COFIL : COmité de PILotage.

PCS : Plan Communal de Sauvegarde.

PLU : Plan Local d'Urbanisme qui définit où et comment construire à Carnac à l'avenir (*cf le dossier CARNAC MAG n°46*).

PPRL : Plan de Prévention des Risques Littoraux.

L'ÉLABORATION DU PPRL

UNE MODÉLISATION

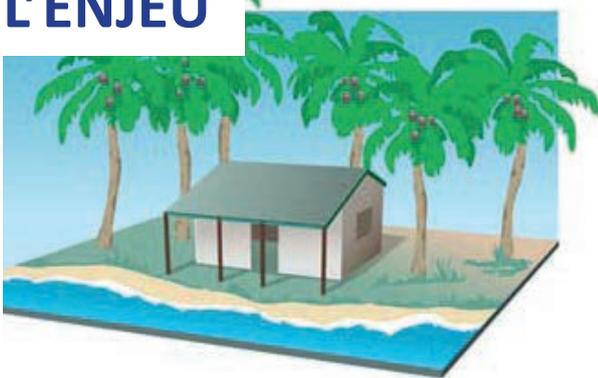
Pour élaborer le **PPRL**, les services de l'État définissent, à partir d'un certain nombre d'éléments modélisés, l'**ALÉA** et l'**ENJEU**. Leur croisement aboutit au **zonage et règlement (= RISQUE)**.

L'ALÉA



+

L'ENJEU



=

LE RISQUE



Source Internet

GRAPHIES F38240

L'ALÉA résulte du **croisement de la hauteur d'eau** (qui tient compte de la topographie du terrain mais aussi de données dynamiques telles que coefficient de marée, houle, force du vent etc) et de la **vitesse d'écoulement de l'eau**.

$$\text{HAUTEUR d'eau} \times \text{VITESSE d'eau} = \text{ALÉA}$$

L'aléa se range en **4 classes** : faible, moyen, fort, très fort.

L'ENJEU est défini selon l'**usage** des biens construits sur les zones d'aléa (habitation, commerce, service, espace naturel ou agricole etc). **Plus la zone concernée est habitée et occupée de nuit, plus les enjeux sont importants.**

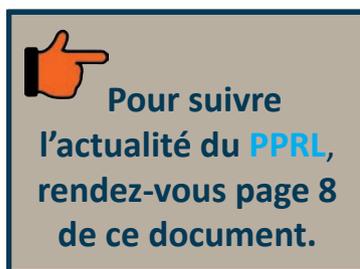
LE RISQUE résulte du croisement de l'aléa actuel, de l'aléa en 2100 (tenant compte du changement climatique et donc de la montée des eaux) et des enjeux. Il définit, à partir du zonage et du règlement, la **constructibilité d'un terrain**. La construction ou l'extension d'un bâtiment peut être ainsi interdite ou soumise à des prescriptions particulières.

LE PPRL AUJOURD'HUI À CARNAC

CARTE ACTUELLE* DES POTENTIELLES ENTRÉES D'EAU À CARNAC, selon l'étude d'aléa menée par l'État*.
Cette carte tient compte, en partie seulement, de l'expertise effectuée par le cabinet Artélia mandaté par la Ville : 2 brèches sont identifiées sur la Grande-Plage au lieu de 5 présentées initialement par l'Etat (cf pages 2 et 3 de ce document).



LÉGENDE :



* Cette carte est celle connue au moment de la rédaction de ce document. Les acteurs locaux tentent toujours d'obtenir la prise en compte de la non pertinence de la brèche Ouest qui réduirait considérablement la zone de risque.

PPRL : TOUS CONCERNÉS - COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

INFORMEZ-VOUS :



lors des réunions publiques

- du **lundi 13 juillet 2015, à 20h30**, en salle du Ménéac
- du **mercredi 12 août 2015, à 20h30**, en salle du Ménéac



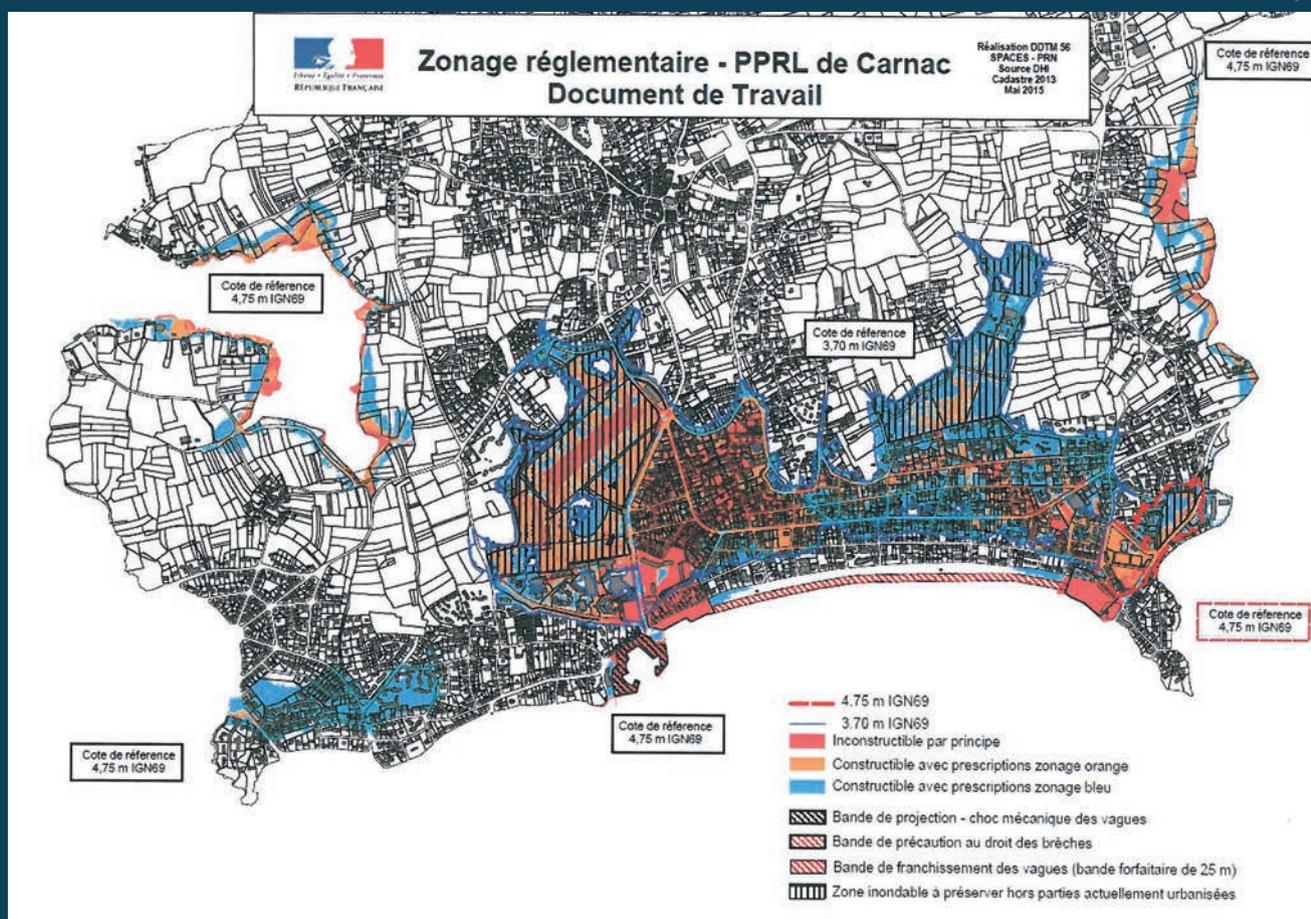
via des panneaux d'information

- installés dans le Hall de la mairie à compter de juillet



via le site internet de la Ville www.carnac.fr

- la conférence de presse du 29 mai (discours en version audio)
- l'intervention du Maire sur Tébé Sud en novembre 2014



Carnac se dote d'une marque de territoire

La marque de territoire est née, fruit d'une concertation avec les Carnacois (questionnaires adressés via le Carnac Échos de février), acteurs économiques touristiques et élus, et du regard que l'on porte sur Carnac de l'extérieur. Conduite en partenariat avec l'Office de tourisme, elle a pour objectif d'affirmer notre identité en misant sur nos éléments différenciants dans un environnement touristique très concurrentiel. Ces derniers, définis unanimement, sont les suivants :

- Carnac est la destination « menhirs » et « Préhistoire » de référence
- Carnac est la destination idéale pour les familles
- Carnac est une destination préservée, source de bien-être.

La marque de territoire renforce l'attractivité et la notoriété de la commune, valorise ses atouts, les rend plus lisibles et sert une meilleure communication. Elle favorise également la cohésion des acteurs autour de valeurs fortes et partagées de Carnac. Elle se décline et inspire le logo dont la Mairie s'est dotée ; le blason restant un des éléments de son identité et de son histoire. Retrouvez-le sur le site internet de la commune www.carnac.fr

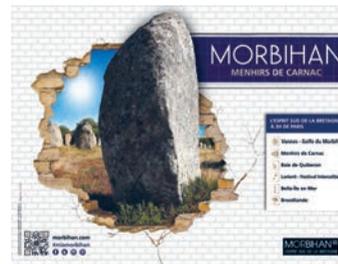
Accueil de l'émission Midi en France



L'émission « Midi en France » a fait escale à Carnac. Fenêtre grande ouverte sur notre ville en mettant en valeur nos richesses, ce magazine diffusé sur « France 3 » et rediffusé du 6 au 10 avril sur « TV5 Monde » a permis aux 500 000 téléspectateurs Français de redécouvrir notre territoire dans la bonne humeur. Avec Charles Biétry, homme de télévision, Laurent Boyer a vanté, tout au long des émissions, l'authenticité, le côté familial, l'architecture, la qualité de l'eau de mer, l'ostréiculture, le patrimoine archéologique et la culture bretonne, ainsi que la beauté du pays de Carnac sous un soleil éclatant. Il aura également souligné la lumière qui règne sur notre littoral.

Pour la réalisation de Midi en France, 30 reportages avaient été enregistrés en amont. Les retombées pour la station sont déjà visibles avec une forte progression du nombre d'appels téléphoniques et de clics sur le site internet de l'Office de tourisme (+ 30 %).

La destination Morbihan promue à Paris



« L'esprit sud de la Bretagne à 3h de Paris » est le slogan publicitaire de la campagne d'affichage dans le métro parisien, le RER (170 faces) et dans les rues de Paris (378 faces) qui s'est déroulée la première quinzaine d'avril, via Morbihan Tourisme.

Six destinations ont ainsi été mises à l'honneur : Golfe du Morbihan et Vannes, Menhirs de Carnac, Baie de Quiberon, Festival Interceltique de Lorient, Forêt de Brocéliande et Belle-Ile-en-Mer.

Dans le Morbihan, cette campagne d'affichage s'est déclinée sur 160 façades d'abribus à cette même période.

Une application mobile pour découvrir le patrimoine carnacois



Dans le cadre d'un concours lancé par l'Union Européenne baptisé « Involen », 8 jeunes, dont 4 de Carnac et 4 de la commune de Belz, ont créé une application mobile sur la base d'un jeu de piste pour faire découvrir de façon ludique et pédagogique le patrimoine carnacois et sensibiliser à la préservation de l'environnement. Lauréats français de ce concours européen, ils vont se rendre en Italie pour défendre les couleurs de Carnac. Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour télécharger l'application et (re)découvrir notre patrimoine d'une richesse exceptionnelle : www.carnac.fr ■



UN ÉTÉ SEREIN À CARNAC !

GUIDE PRATIQUE DE VOS VACANCES 2015

À l'approche de la saison estivale, la commune met en lumière ses plus beaux atours. L'équipe de l'office de tourisme se tient prête à accueillir les nombreux estivants, Carnac pouvant passer de 4 500 habitants l'hiver à 50 000 l'été ! Le personnel communal multiplie les actions sur le terrain afin que cet afflux important de la population respecte les efforts menés à l'année pour préserver l'environnement.

La commune, récemment classée Station de tourisme, vient d'ailleurs de se voir décerner l'écolabel Pavillon Bleu, gage d'une qualité environnementale exemplaire.

Profitez donc pleinement de cet été tout en veillant à préserver l'environnement exceptionnel que Carnac nous offre au quotidien !

CARNAC SE PARE DE SES PLUS BEAUX ATOURS ET RENFORCE SES EFFECTIFS

En chiffre

+ de 70

agents en renfort cet été

- Police
- Gendarmes
- SNSM
- Accueil touristique
- Services techniques
- Animateurs...



L'office de tourisme vous accueille côté bourg et côté plages



Les services techniques réhabilitent le mobilier, embellissent la commune et mettent en place le matériel pour les nombreuses animations.

DÉPLACEMENTS CARNAC RESPECTE L'ENVIRONNEMENT



Se déplacer en transports en commun

La Ville met à disposition des habitants et touristes différents services de transport du **11 juillet au 30 août** :

- **La Carnavette, bus de jour gratuit** financé par la Ville, disponible 7 jours sur 7 y compris les jours fériés. Elle permet de se déplacer en quatre points de la station (Ménec > Kermario > Bourg > Grande-plage).
- **La Carnoz** assure un retour sécurisé des noctambules.

Infos : www.carnac.fr et sur le dépliant édité à cet effet.

LE SERVICE CARNAVETTE 2015, C'EST :

- un arrêt supplémentaire aux alignements de Kermario
- une tournée de 10h30 à 19h30, 7 jours sur 7
- une circulation en continu le dimanche, jour de marché, de 10h30 à 19h30.

Se déplacer sur les cheminements doux

- Carnac dispose de **40 kms de sentiers** qui permettent de découvrir la commune autrement.
- Carnac se découvre aussi à **vélo**.
Demandez le plan à l'office de tourisme.



JE SUIS ACTEUR DE MES DÉPLACEMENTS

Je privilégie les déplacements à pied, à vélo ou en transports collectifs. Je respecte le code de la route.

• À vélo notamment

Je porte un gilet fluorescent de nuit, j'équipe mon vélo de phares. Pour éviter les vols, j'utilise un cadenas et fais apposer un médaillon avec mon identité sur mon deux roues. **Sur les chemins bordant le littoral**, j'opte de préférence pour le VTC, je vérifie que le chemin peut-être emprunté (panneaux), je laisse la priorité aux piétons, je roule à vitesse raisonnable, je ne détériore pas le sentier principal.

• En voiture

Je respecte les limites de vitesse, les zones 30 (priorité aux piétons), le stationnement en zone bleue (durée limitée à 1h30 avec disque) ou payant au-delà de 30 min. avenue des Druides par ex. (horodateur). Je veille à garer mon véhicule pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite et des poussettes (amendes de 35 à 135 euros).

BILLETTERIE SNCF

Depuis le 31 décembre 2013, l'Office de tourisme de Carnac ne réalisait plus la prestation « billetterie SNCF ». Suite à la réception de nombreuses demandes, la municipalité s'est engagée à la rétablir et la décision a été prise par l'Office de tourisme de Carnac au deuxième trimestre de l'année 2014, d'entreprendre les démarches avec la SNCF pour étudier les conditions de réouverture de ce service. Après plusieurs mois d'échange et de mise en place technique, la municipalité de Carnac et le comité de direction de l'Office de tourisme ont le plaisir de vous annoncer la

réouverture de la billetterie SNCF au bureau d'information de la plage situé 74 avenue des Druides.

La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 jusqu'à fin juin. Les horaires de pleine saison seront de 10h à 13h et de 14h à 18h. Elle propose pour le moment, un service de vente de billets uniquement.





SE Baigner

Des plages surveillées tout l'été



Saint-Colomban et la Grande-Plage disposent chacune d'un poste de secours avec des sauveteurs qualifiés. La surveillance est assurée du 4 juillet au 29 août de 13h à 19h. Un poste d'intervention, situé à Port-En-Drô, équipé d'une embarcation et composé d'une équipe de 5 sauveteurs SNSM, prend en charge la coordination des secours sur tout le littoral carnaçois dans la bande des 300 m.

Des plages propres

Le comité régional de la conchyliculture organisait une opération de nettoyage de l'estran, plage de Saint-Colomban, le samedi 9 mai dernier. La propreté des plages est également assurée par 8 jeunes recrutés par la Ville qui effectuent chaque matin le ramassage des déchets. Cet été, la mairie de Carnac, en partenariat avec la Saur et Véolia, met à disposition des fumeurs des cendriers de plage gratuits à retirer en Mairie et à l'Office de tourisme.



Des plages certifiées pour la qualité de leurs eaux



Depuis 2009, Carnac est labellisée « Qualité des eaux de baignade » pour son dispositif d'auto-surveillance de l'eau de mer. En complément des analyses réglementaires effectuées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), la commune dispose d'un système d'anticipation de la qualité de ses eaux, fondé sur un système d'analyses rapides. Ainsi la Ville garantit aux Carnacois, estivants et professionnels du littoral un suivi au quotidien de la qualité de ses eaux de baignade.

La commune vient par ailleurs d'obtenir le label Pavillon Bleu pour la Grande Plage et la plage de Saint-Colomban.

Reçu officiellement le 19 mai dernier, ce label démontre la volonté de la commune de s'inscrire dans une dynamique de tourisme durable.



La Grande-Plage accessible à tous



Au 36 Boulevard de la Plage, vous disposez d'un point accueil saisonnier labellisé « Tourisme et Handicaps moteur, auditif et mental ». Situé à côté du poste de secours, il est tenu par deux aide-opérateurs, équipé de deux fauteuils tiralos et d'un fauteuil hippocampe avec chemin d'accès pour faciliter la baignade. Des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sont situées à proximité. Ce poste est ouvert du 4 juillet au 29 août 2015 de 13h à 19h.



JE SUIS ACTEUR DE LA PROPRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ SUR LES PLAGES

Je m'informe des conditions de baignade (panneaux). Je me baigne de préférence aux heures d'ouverture de surveillance des plages. J'évite de m'exposer aux heures les plus chaudes. J'utilise le cendrier de plage disponible gratuitement en mairie et à l'Office de tourisme. Je jette mes déchets dans les poubelles mises à disposition. Je n'amène pas d'animaux sur la plage.

• EN CAS DE PROBLÈME

112 (tous les secours) - 15 (SAMU) - 18 (Pompiers) 02 97 52 04 22 de 13h à 19h tous les jours (Poste d'intervention de Port-En-Drô). Trois défibrillateurs sont mis à disposition au stade du Ménéac, à l'Office de tourisme côté bourg et côté plage.

PROFITER DES VACANCES EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Les agents de police municipale mobilisés

5 agents de la police municipale, accompagnés de 9 renforts saisonniers, assurent **une présence de terrain en continu pendant l'été, 7 jours sur 7, 24h sur 24**. En journée, le bureau de la police municipale est ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

La nuit, une brigade intervient de 22h à 7h du matin, y compris les jours fériés. Elle effectue des rondes autour des sites festifs de Carnac.

Gérard Marcalbert, Conseiller délégué à la sécurité, organise en juillet et août, chaque semaine, des réunions de coordination avec la gendarmerie, la police municipale, les pompiers...

**À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT,
DEUX NUMÉROS À COMPOSER**

06 74 53 65 73 (Police municipale)

17 (Gendarmerie)

13 caméras de vidéo-protection installées sur le territoire



Implantés dans des emplacements stratégiques, ces outils complémentaires, permettent de renforcer le dispositif de sécurité existant. Ils enregistrent infractions, accidents (etc) et permettent ainsi d'identifier plus rapidement les auteurs de délits.



Une réunion « Prévention contre les cambriolages » était organisée par la gendarmerie, le 8 mai dernier, en présence du Maire, Olivier Lepick.



JE SUIS ACTEUR DE LA SÉRÉNITÉ SUR LE TERRITOIRE

Je n'apporte pas d'alcool et je ne consomme pas sur la voie publique. Je porte une tenue vestimentaire correcte en dehors de la plage. Je respecte la tranquillité des riverains. Je ne réalise pas de travaux durant la saison estivale. Je ne crée pas de nuisances sonores.

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** générant du bruit pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses (etc) **peuvent être effectués uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h conformément à l'arrêté municipal N°2006 ST 212, sous peine d'une contravention de 1^{re} ou de 2^{de} classe en cas de récidive.**



Retrouvez l'ensemble des arrêtés municipaux sur www.carnac.fr

Carnac à votre image

La transparence, la pédagogie et la concertation sont au cœur de notre action. Chaque mois, vous disposez d'une information municipale riche et variée, par l'intermédiaire du Carnac Magazine et du Carnac Echos. Le site internet de la Ville, qui devrait faire peau neuve, est également une source d'information régulière et actualisée. Vous y trouvez notamment les comptes-rendus des derniers conseils municipaux, que nous avons souhaité enregistrer pour permettre à l'ensemble de la population d'y avoir accès.

Des réunions publiques sur des thèmes d'intérêt général, comme les travaux de l'avenue des Druides, la réfection du bourg, la lutte contre les frelons asiatiques ou le Plan Local d'Urbanisme, ont également été organisées. D'autres vous seront proposées prochainement, comme au sujet du Plan de Prévention des Risques Littoraux.

Afin de recueillir votre avis, nous avons élaboré des questionnaires sur de nombreux projets, comme la marque de territoire, le site internet de la Ville, les animations à destination des séniors ou les travaux de la rue St Cornely. Vos réponses nous ont permis de percevoir vos attentes et d'affiner nos orientations.

Les travaux de voirie de l'avenue des Druides ont fait l'objet de réunions destinées aux riverains et aux commerçants, ce qui nous a permis d'intégrer leurs problématiques dans notre calendrier opérationnel. Ainsi, des travaux par tranches successives, hors période de vacances, couplées à des interventions nocturnes, nous ont permis de réaliser ces travaux avant la période estivale, tout en minimisant la gêne pour les usagers.

Des groupes de travail, constitués d'élus et de citoyens carnaçois, ont été constitués afin de contribuer à des projets spécifiques comme la réforme des rythmes scolaires, les sentiers de randonnée ou les opérations de sensibilisation au handicap. Nous avons également souhaité que la minorité municipale soit représentée au sein de chaque commission et organisme extra-communal (Office de tourisme, Centre communal d'action sociale...), afin de disposer d'un droit de regard et de contestation des actions de la majorité.

Transparence, pédagogie et concertation : tel est le sens que nous donnons à notre action politique, afin d'établir un climat de sérénité et d'apaisement favorable à notre commune.

Carnac, un souffle nouveau

Les valeurs de concertation et de transparence prônées par le Maire dans une déclaration récente sont contredites par les faits.

Ainsi organiser la réunion publique sur l'avenue des Druides après avoir unilatéralement décidé de la date et du détail des travaux, ce n'est plus de la concertation, c'est de l'information qui met les commerçants devant le fait accompli. De même, quand on distribue un questionnaire aux « Anciens » sur le repas de Noël après l'avoir supprimé sans les consulter.

Les Associations participent largement à l'animation de la commune et concourent au renforcement du lien social :

alors pourquoi leur refuser sans explication l'utilisation du restaurant scolaire pour l'organisation des manifestations vitales pour leur fonctionnement et sans proposer de solution de remplacement ? Pourquoi raboter leurs subventions au profit d'une animation estivale, Skedanoz. Les dossiers du PPRL et du Super U mériteraient aussi d'être conduits avec moins d'agressivité et dans une ambiance plus « apaisée », afin d'éviter à la commune des procédures judiciaires coûteuses pour les Carnacois et à l'issue douteuse.

J. Le Golvan - C. Lamandé - MF. Bagard - JY. Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Les travaux de l'avenue des Druides, principal axe de Carnac Plage, se font sans tenir compte des acteurs économiques et sans enfouissement des réseaux aériens. Ces câbles hideux auraient disparu et les trottoirs auraient pu être refaits sans y revenir ultérieurement avec un surcoût : erreur de cohérence et de concertation. Les services techniques repeignent le mobilier urbain, quelle perte d'énergie qui pourrait être utilisée avant la saison estivale pour faire disparaître les pollutions visuelles

nuisant à l'image de marque de notre station balnéaire. Des nouveaux commerces de proximité ont vu le jour au bourg, à nous de les faire vivre pour une pleine réussite ! Midi en France sur FR3, c'est très bien pour le département, mais quel est le coût en charge pour Carnac ? Le PPRL : la demande de délais arrive à expiration. Quelles sont les conclusions de la préfecture ? Sont-elles en phase avec les déclarations de Mr Le Maire ?

MLR-OB



NAISSANCES

- 1^{er} mars - Romy CARRÉ DRUAIS
- 13 mars - Conor WALSH de SERRANT
- 10 avril - Ugo PHILIPPOT
- 23 avril - Thaïs HERVIO
- 26 avril - Sullivan LE GALL

MARIAGES

- 25 avril - Pascal LE FLOCH & Annette LETELLIER
- 2 mai - François THOMAS & Jérôme DABIN
- 9 mai - Yan DUMOULIN & Théra AICHE
- 15 mai - Jean-Charles DROUET & Marine YVINEC
- 15 mai - Fabien BORDET & Aurore BUISSON
- 23 mai - Vincent RIBOUCHON & Gwénola HOUZÉ
- 23 mai - Alban MILLIET de FAVERGES et de CHALLES & Charlotte MAILLET
- 28 mai - Antoine SPINELLI & Floriane JAMMET

DÉCÈS

- 3 février - Jean Marie ROLLANDO, 95 ans
- 16 février - Marcelle DÉZOTHÉ, veuve ANTRAYGUES, 103 ans
- 19 février - Jeanine DESCROIX, veuve GUARINO, 99 ans
- 23 mars - Jean Paul JÉGO, 83 ans
- 30 mars - Joséphine CORITON, veuve PRONO, 91 ans
- 31 mars - Noëlle LE TRÉQUESSER, veuve MANNIC, 79 ans
- 31 mars - Jacqueline DOYEN, 88 ans
- 9 avril - Alphonsine LE FRANC, épouse LAGANT-MOISAN, 81 ans
- 18 avril - Jeanine JÉGAT, épouse BOUILLY, 62 ans
- 21 avril - Gérard MENSIER, 81 ans
- 3 mai - Brigitte FACON, épouse SANSON, 68 ans
- 9 mai - Angèle MIELE, veuve CAPOCCI, 90 ans
- 13 mai - Jean-Pierre MACQUÈRE, 69 ans
- 18 mai - Aziliz MENGUY, épouse LE PAIH, 29 ans
- 21 mai - Cécile OUVRARD, veuve PLANCHOT, 103 ans

HOMMAGE

L'ensemble des élus et des agents communaux tiennent à rendre hommage à Aziliz Menguy-Le Paih, agent communal et sapeur-pompier volontaire trop tôt disparue, pour son dévouement au service des Carnacois.



COLLECTE DES DÉCHETS



- **Les ordures ménagères** (sacs noirs) sont ramassées deux fois par semaine **le lundi et le vendredi matin** au porte-à-porte jusqu'au 20 septembre. **Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.** Tout sac noir déposé sur la voirie (y compris des sacs déposés sur le trottoir en dehors d'un conteneur par exemple) constitue un dépôt sauvage et n'est pas collecté. **Il est interdit de déposer ses ordures ménagères dans les corbeilles urbaines.**
- **Les sacs jaunes** sont collectés **chaque samedi matin** devant chez vous. **Les sacs doivent être sortis la veille au soir.**

Ce service est assuré par Auray-Quiberon-Terre-Atlantique.
Informations : 02 97 29 18 69.

Retrouvez les horaires des déchèteries et les calendriers de collecte sur www.auray-quiberon.fr

- **La ville met à votre disposition des sacs pour les déjections canines** : retrouvez le plan sur www.carnac.fr, rubrique Environnement

OBJETS TROUVÉS

Ils sont collectés à l'accueil de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

- **De la Mairie** : l'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 10h à 12h. Place de la chapelle - BP 80 - 56341 Carnac Cedex.
Informations : www.carnac.fr - accueil@carnac.fr
02 97 52 06 86

À noter : le service urbanisme vous accueille sur rendez-vous de 9h à 12h30.

- **Espace Culturel Terraqué** : du mardi au samedi de 10h à 15h du 1^{er} juillet au 31 août.
- **Musée de Préhistoire** : tous les jours de 10h à 18h30.
- **Office de Tourisme de la plage (à partir du 7 juillet)** : du lundi au samedi de 9h30 à 19h ; le dimanche de 15h à 19h.
- **Office de Tourisme du bourg (à partir du 7 juillet)** : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 13h.

À noter : l'Office de tourisme du bourg et celui de la plage seront ouverts les 14 juillet et 15 août de 10h à 13h et de 15h à 19h.
Informations : www.ot-carnac.fr - accueiltourisme@ot-carnac.fr
02 97 52 13 52

Retour en images

L'équipage de France de voile paralympique composé d'Eric Flageul, Nicolas Vimont-Vicary et Bruno Jourden a remporté l'une des étapes de la Sailing World Cup à Hyères. Avec ses équipiers, Eric Flageul, portant les couleurs du Yacht-Club de Carnac disputera les Jeux de Rio en 2016 sur Sonar, voilier handisport de série internationale.



Jacques Buisson-Catil, administrateur du site mégalithique de Carnac et Olivier Lepick ont célébré la réouverture de l'enceinte du Tumulus Saint-Michel.



370 régatiers représentant 8 nations, plusieurs champions dont Frank Cammas, Billy Besson, Matthieu Vandame, Antoine Joubert présents, 183 catamarans dont 12 Flying Boats et Flying Phantom spectaculaires, un vent soutenu pendant trois jours, cette 29^e édition de l'Eurocat a vu un nombre croissant de participants à la satisfaction du président du Yacht-Club, Marc Eglizaud entouré de 130 bénévoles. Cette compétition phare du Yacht-Club aura lancé la saison 2015 avant notamment le Championnat Européen RS, qui a vu la suprématie des Britanniques, le Championnat de France Hobie Cat 16 au mois d'août et le Championnat du Monde de Tornado avec 17 nations début septembre.



Podium C1 Les jeunes vainqueurs belges Demesmaeker et Bague félicités par le maire Olivier Lepick.



180 personnes auront savouré le dîner réunionnais lors de la soirée Rougail organisée par les bénévoles du Carnac Football Club. Cette fête figure parmi les manifestations dont les recettes servent à stabiliser les finances du club, lui-même doté d'une école de foot. **Autres rendez-vous de l'été du CFC : le match de gala, la soirée sardines et le troc et puces.**

La « Légende des Menhirs » de Carnac a fait l'objet d'une manifestation programmée par l'Espace Culturel Terraqué dans le cadre de la Fête de la Bretagne « Gouel Karnag ». À cette occasion les enfants de la maternelle des « Korrigans » ont créé un décor mobile de menhirs pour une séquence chantée par les écoliers de CM2. Celle-ci a été diffusée le 23 mai lors de la scène ouverte où plusieurs artistes ont déclamé cette « Légende des Menhirs ». L'exposition « Portraits de Carnacois » grâce à Patrick Naudin Mac-Auliffe, le concert du groupe Kilhan'Co aux sonorités bretonnes et celtiques, la conférence « Les landes des Menhirs » complétaient cette programmation riche et variée.



Les participants à la scène ouverte du 23 mai